

Le cours d'histoire de la musique I, conformément aux descriptifs d'unité d'enseignement en vigueur, comprend une **initiation à la recherche documentaire** préparatoire à la rédaction de travaux de recherche en bachelor II (travail d'analyse) et III (travail écrit de bachelor).

Dans le cadre de cette initiation, chaque étudiant est amené à rédiger un **compte-rendu de recherche** afin d'attester de sa maîtrise des outils bibliographiques de base dans le domaine musical. Ce compte-rendu fait partie intégrante du cours d'histoire de la musique et est l'objet d'une évaluation formative par le bibliothécaire de l'HEMu et par le responsable de l'unité d'enseignement.

Qu'est-ce qu'un compte-rendu de recherche ?

Il s'agit de l'embryon d'une **bibliographie** liée à une thématique libre, choisie par l'étudiant - liste d'éléments biographiques (monographies, articles spécialisés, articles encyclopédiques, partitions, etc.) et pouvant servir de base à la rédaction d'un travail personnel de recherche.

Que doit-il comprendre ?

Le compte-rendu doit comprendre les éléments suivants :

- **Thématique** choisie
- Brève **description** de la thématique (quelles sont les questions à laquelle la bibliographie est censée pouvoir répondre ?)
- Liste de **références** bibliographiques liées à la thématique, constituée d'au moins :
 - **1 article encyclopédique** (par ex. *Grove*) avec nom de l'encyclopédie, nom de l'auteur(e)/des auteur(e)s de l'article, numéro de volume et numéros de pages OU lien (URL) de l'article online, et année de publication.
 - **1 livre**, si possible récent, avec titre, nom de l'auteur(e)/des auteur(e)s, éventuellement nom de la collection (par exemple : *Que sais-je*), édition et année de publication.
 - **2 articles scientifiques**, si possible récents, avec titre, nom de l'auteur(e)/des auteur(e)s, nom de la revue dont l'article est tiré, numéro du périodique et numéros de page OU lien (URL) de l'article online, et date de publication.

- suivant la thématique, **1 partition ou 1 objet multimédia** (vidéo, enregistrement...) avec titre ou description, nom de l'éditeur/du producteur, références de l'objet OU lien (URL) de l'objet online, et date de publication.

A qui doit-il être rendu, sous quelle forme, et dans quel délai ?

Au professeur d'histoire de la musique, par e-mail ou sous forme papier, au plus tard **trois semaines** après la présentation des outils de recherche par le bibliothécaire de l'HEMu.

Comment le travail est-il évalué ?

Le compte-rendu de recherche est l'objet d'une évaluation formative par le bibliothécaire et le professeur d'histoire de la musique. Sa validation donne lieu à une légère bonification de la note du cours, en particulier si le travail a été déposé dans le délai imparti.

Suggestions de thématiques

La bonne **formulation** d'une thématique, ciblée et raisonnablement circonscrite, est l'un des principaux enjeux d'une recherche scientifique. L'étudiant est invité à choisir une thématique en lien avec sa formation, son instrument, ou un intérêt de sa part, de façon à ce que le travail demandé ne se réduise pas à un exercice de style - mais puisse déboucher sur un enrichissement personnel.

Une façon simple de formuler une thématique pourrait être schématisée ainsi :

Mot-clé + (Genre) + Compositeur/Style/Epoque/Aire géographique

Par exemple : "La pédalisation dans les nocturnes de Chopin", ou "La *musica ficta* au XV^e siècle", ou "Les nuances dans la musique symphonique au XVIII^e siècle en Allemagne", ou "L'emploi du trombone dans la musique tchèque au XIX^e siècle", ou "L'évolution de l'*aria* dans les opéras de Verdi avant 1850", ou "L'emploi du rubato par le soliste dans les enregistrements des années 1940-1960 dans les concertos romantiques", etc.

Il est important d'éviter :

- une thématique trop large ("Les symphonies de Haydn") - elle pourra être restreinte à un cadre plus raisonnable ("L'orchestration des symphonies 50 à 70 de Haydn") ;
- une thématique basée sur un a priori non neutre, discutable voire faux ("L'avènement du tempérament égal à l'époque baroque") - la vérification (ou l'infirmité) de l'a priori pourra alors être l'enjeu de la thématique ("La question des tempéraments dans les traités sur les instruments à clavier au XVIII^e siècle").

Exemple

Voici un exemple de compte-rendu tel qu'attendu de la part des étudiants. Il est à noter que la nomenclature des références bibliographiques **ne doit pas** nécessairement **être normée** (par exemple selon la norme APA) - cela sera enseigné dans le cadre du travail Bachelor en 3^e année de formation seulement.

Thématique choisie : Les tempi dans les sonates pour clavier de Beethoven

Description : Peut-on savoir avec certitude à quel tempo Beethoven souhaitait que les différents mouvements de ses sonates pour clavier soient joués ? Quelle est la fiabilité des indications métronomiques des éditions modernes ?

Article encyclopédique : *Tempo and expression marks* du Grove Dictionary ; auteur : David Fallows ; lien : <https://doi.org/10.1093/gmo/9781561592630.article.27650> ; année : 2001.

Livre : *The pianist as orator : Beethoven and the transformation of keyboard style* ; auteur : George Robert Barth ; édition : Cornwell University Press ; année : 1992.

Article scientifique 1 : *Integral Interpretation : Introductory Notes to Beethoven, Kolisch and the Question of the Metronome* ; auteur : Thomas Y. Levin ; revue : *The Musical Quarterly* ; lien : <https://www.jstor.org/stable/742430> ; année : 1993.

Article scientifique 2 : *Beethoven and the Metronome I* ; auteur : Peter Stadlen ; revue : *Music & Letters* ; numéro : 48 (4) - octobre 1967 ; pages : 330-349 ; année : 1967*.

Partition : Première édition de la sonate n° 29 "Hammerklavier" ; éditeur : Artaria ; lien : <http://conquest.imslp.info/files/imglnks/usimg/8/89/IMSLP51318-PMLPo1486-Op.106.pdf> ; année : 1819.

(*Le second article scientifique n'est pas récent mais a néanmoins sa place dans le compte-rendu puisqu'il s'agit d'un article de référence souvent cité par la bibliographie plus tardive.)